

*des Princes &c. Juillet 1725. 11*

*En se servant de moi l'on me caresse :  
Un amant pour lequel on vient de m'employer ,  
En paroît plus charmant aux yeux de sa maîtresse ,  
Qui lui refuseroit peut être sa tendresse ,  
S'il n'avoit pas de quoi me faire travailler .  
Je sçais servir plutôt que nuire ,  
L'homme m'emploie avec chaleur ,  
Et lorsque je le sers , ce n'est que pour détruire  
Ce qui lui fit toujours près du beau sexe honneur .*

III. *Paris. La nouvelle Collection des Conciles* que le Pere Hardouin Jesuite fut chargé de composer par l'Assemblée générale du Clergé de France tenuë en 1685. , est un ouvrage connu à présent de tout le monde. S'il a eu des approbateurs, il a aussi eu des censeurs rigides; & ce ne fut qu'avec de grandes précautions que le Parlement permit enfin qu'il vît le jour, lorsque l'édition en fut achevée. Cette Collection avoit paru nécessaire pour perfectionner les anciennes, dont les éditions étoient épuisées. Pour rendre celle-ci plus correcte, le feu Roi Louis XIV. ordonna qu'elle seroit faite en son Imprimerie Royale, après avoir été revûë & corrigée par trois Examineurs. En 1715. cet ouvrage fut mis en état d'être donné au public qui l'attendoit avec empressement; mais après la mort du feu Roi, le Parlement ayant ordonné par différens Arrêts un nouvel examen de cet Ouvrage, & la suppression de l'Épître dédicatoire qui étoit à la tête, il fut permis au Libraire, attendu la difficulté de reformer le surplus de l'édition, d'en vendre les exemplaires, à la charge néanmoins de faire imprimer à la tête des douze volumes dont elle est composée, les Arrêts rendus par la Cour, & les avis des Examineurs, Depuis ce tems-là le Roi s'étant fait représenter